



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

G.E.M Y CROIRE

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901). Pour les adultes en situation de fragilité psychique.

GEM « Y CROIRE »
13 rue Gaston Dagueneu
95100 Agenteuil
Tèl : 09.53.14.50.10
Port : 07.82.97.99.08
Mail : gemargenteuil@outlook.fr

TABLE DES MATIERES

1. Présentation.....	3
1.1 Fiche synthèse.....	3
1.2 Cadre réglementaire et missions.....	4
2. Les différents acteurs.....	6
2.1 Témoignage des adhérents.....	6
2.2 Rôle de l'association parrain.....	6
3. Jours d'ouverture.....	7
3.1 Nombre de jour d'ouverture.....	7
3.2 Les fréquentations.....	8
4. Les adhérents.....	9
4.1 Répartitions hommes & femmes.....	9
4.2 Age moyen des participants.....	9
4.3 Commune d'habitation et mode d'habitation.....	9
4.4 Suivi médical.....	10
5. L'équipe.....	11
5.1 Le rôle d l'animateur.....	11
5.2 Le rôle des bénévoles.....	12
5.3 Le rôle des stagiaires.....	12
5.4 Le service Civique.....	12
6. Les réunions.....	12
6.1 Inter gem professionnels.....	12
6.2 Inter gem adhérents.....	13
6.3 Les réunions d'équipe.....	13
6.4 Les analyses des pratiques.....	13
7. L'association des adhérents.....	14
8. Les temps fort du GEM.....	14
9. Bilan de l'année 2016.....	17

1. Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle est un espace convivial qui accueille des personnes en situation de fragilités psychiques où ils peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... où chaque adhérent est acteur du projet de l'association.

Un GEM n'est pas une structure de soin.

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement.

1.1 fiche synthèse

Association Parrain : *ŒUVRE FALRET*

Date de création du GEM : *8 octobre 2014*

Date de création de l'association des adhérents :

Ouvertures : *Le GEM est ouvert du lundi au vendredi de 11h à 18h. Un samedi et un dimanche sur deux en autogestion. 193 jours d'ouverture à ce jour.*

Fréquentations : **Sur 70 participants, 33 adhérents ont payé leur cotisation pour le financement de l'association des adhérents qui est en projet. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine.**

37 participants qui, la plus part du temps ne payent pas de cotisation, rendent visite au GEM de façon irrégulière mais restent en contact. Certains d'entre eux communiquent uniquement par téléphone et souhaitent recevoir le programme.

En moyenne le GEM accueille une quinzaine d'adhérents.

Équipe : * *Une animatrice à temps plein*

* *1 coordinatrice pour les 8 GEM*

* *1 responsable pour les 8 GEM*

* *1 comptable pour 8 GEM*

* *1 agent de maintenance pour les 8 GEM (ancien adhérent GEM)*

Activités : *Les activités ont lieu au GEM du lundi au vendredi. Elles sont animées par l'animatrice, des bénévoles, des adhérents, des stagiaires. Le planning en donne le détail.*

Activités hebdomadaires : *Peinture, atelier cuisine ou pâtisserie, jeux de société, atelier art créatif, atelier théâtre, atelier bien être...*

Activité mensuelle : *Bowling, découvertes musicales, écritures, arts créatifs, karaoké, sorties*

Activité inter gem : *repas, blind test, loto, exposition, fêtes de fin d'année...*

Réunions : * *INTERGEM professionnels : 3 à 5 fois par an*

* *INTERGEM association des adhérents : 2 à 3 fois par an*

* *Analyse de pratique : 1 fois par mois*

* *Réunion d'équipe : 1 fois par mois*

1.2 Cadre réglementaire et missions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus. La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer des nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin.

Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le **GEM** a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du **GEM**.

Le GEM « Y CROIRE » est un lieu d'accueil pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes discussions diverses, les jeux de société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques, etc....favorisent la découverte et l'altérité. Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présents dans les locaux. Ils soutenus par l'animatrice, les bénévoles et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement.

Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques.

Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre. Le GEM est ouvert à tous pour activer une possibilité de rencontre non stigmatisant.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments d'un faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être (courses, cuisine, vaisselle, ménage): cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même pour l'organisation des moments festifs avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents de l'animatrice et la chef de service du GEM. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un vice président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints) lors d'une Assemblée Générale [A.G].

Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins.

La question essentielle est l'acceptation de l'histoire de chacun des membres du collectif GEM et du respect des différentes conceptions qui en découlent. Généralement nous nous accordons que chaque structure associative est composée de personnes aux compétences et aux personnalités différentes. C'est ce qui fait la richesse des perspectives d'évolution du GEM. Cependant, il est entendu que les adhérents et avec eux leurs souhaits et revendications occupent une place à part entière dans le GEM. Leur expression doit être libre, eux-mêmes se trouvent en capacité d'agir. Ce rapport égalitaire entre pairs, ainsi qu'avec les autres membres du GEM (professionnels, bénévoles, stagiaires) permet cette émancipation. Mais quel que soit le statut des participants au collectif, les rapports et tout particulièrement les premiers contacts doivent rester égalitaires.

La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux-être.

Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels et les bénévoles peuvent apporter aux adhérents. Ces personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs. Le mot clef est **la confiance** envers les différents membres.

Etre attentif c'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année

Rompre l'isolement permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre ; et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

Entendre le désir s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre.

Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

Accompagner l'envie d'agir : Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

2. Les différents acteurs

2.1 Témoignages des adhérents

« Le GEM est pour moi la famille que je n'ai jamais eu. Au sein du GEM, je m'y sens bien. Je suis libre de faire ce que je désire. Depuis que je suis adhérente au GEM je me sens revivre et sens que je suis aussi importante aux yeux de certains. » Dida

« Je suis trésorière au GEM depuis la création de l'association et j'aime énormément les fonctions que j'occupe car cela me responsabilise. J'arrive à trouver une certaine stabilité au sein du GEM et j'apprécie ce qu'on y fait. J'anime également une activité et je pense qu'ailleurs je n'aurai pas pu faire tous ça. » Mimi

« La bonne humeur la joie de vivre de tous me donne tous les jours le courage de me déplacer en direction du GEM. Cette association m'offre beaucoup au niveau des ateliers qu'elle propose. Aujourd'hui je peux dire que le GEM est très important pour moi. » Hafida

« Ce que j'aime au GEM c'est qu'on ne se sent pas regardé au contraire on se sent compris. J'ai rencontré une période difficile et je reviens depuis peu cela me fait un bien fou. Les fous rires de l'un et les blagues de l'autre me mets le sourire aux lèvres » Pascal

2.2 Rôle de l'association parrain

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. Comme le prévoit le cahier des charges....

Lors d'une réunion avec les membres du bureau, les adhérents ont décidé que l'UNAFAM 95 deviendrait l'association marraine. Courant 2017, est prévue une lecture de convention de parrainage entre les membres du bureau et l'UNAFAM.

Et également prévu une réunion Inter GEM durant laquelle sera présentée aux adhérents une convention de parrainage concernant l'association gestionnaire l'œuvre Falret.

3. Jours d'ouverture

JOUR D'OUVERTURE	HORAIRES
LUNDI	11h – 18h
MARDI	11h – 18h
MERCREDI	14h – 18h
JEUDI	11h – 18h
VENDREDI	11h – 17h
SAMEDI	14h – 18h autogestion
DIMANCHE	14h – 18h autogestion ou fermeture

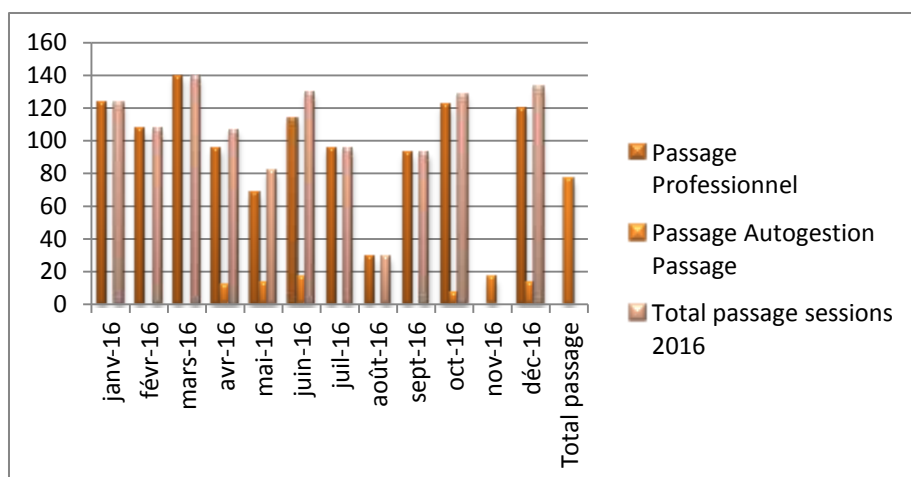
Les journées d'ouvertures ont été évaluées dans l'année 2016 pour répondre au mieux aux besoins des adhérents. Ces derniers préfèrent que le GEM soit ouvert en semaine et ne font pas de demande d'une ouverture régulière le week-end. Selon les volontaires, le GEM a été ouvert le samedi ou le dimanche. L'animatrice a modifié son emploi du temps pour être présente sur les journées de semaine pour répondre à la demande des adhérents. Les ouvertures de week-end sont gérées par des bénévoles ou des adhérents.

3.1 Nombre de jours d'ouverture

	Nombres de journées d'ouverture sur l'année 2016
2016	
1 janvier 2016	22
1 février 2016	21
1 mars 2016	20
1 avril 2016	21
1 mai 2016	20
1 juin 2016	20
1 juillet 2016	18
1 août 2016	12
1 sept 2016	20
1 octobre 2016	21
1 nov 2016	20
1 déc 2016	24
NB de jours	239

3.2 Les fréquentations

2016	Passage Professionnel	Passage Autogestion Passage	Total passage 2016
Janvier 2016	123	0	123
Février 2016	107	0	107
Mars 2016	139	0	139
Avril 2016	95	11	106
Mai 2016	68	13	81
Juin 2016	113	16	129
Juillet 2016	95	0	95
Aout 2016	29	0	29
Septembre 2016	92	0	92
Octobre 2016	121	7	128
Novembre 2016	122	16	138
Décembre 2016	119	13	132
Total passage	1223	76	1299



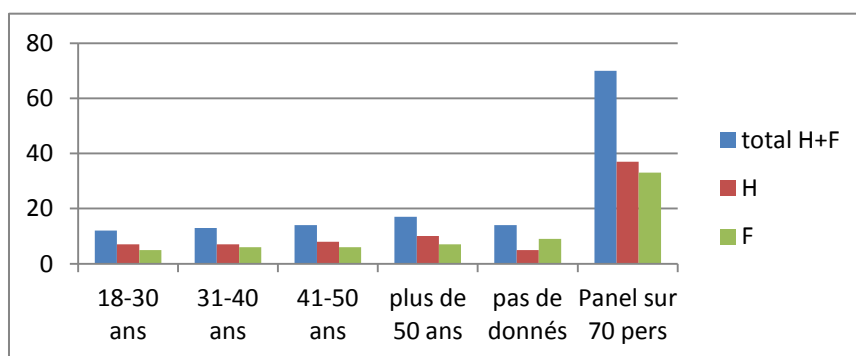
4. Les adhérents

4.1 Répartition hommes & femmes

ANNEE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
2015	24	22	46
2016	37	33	70

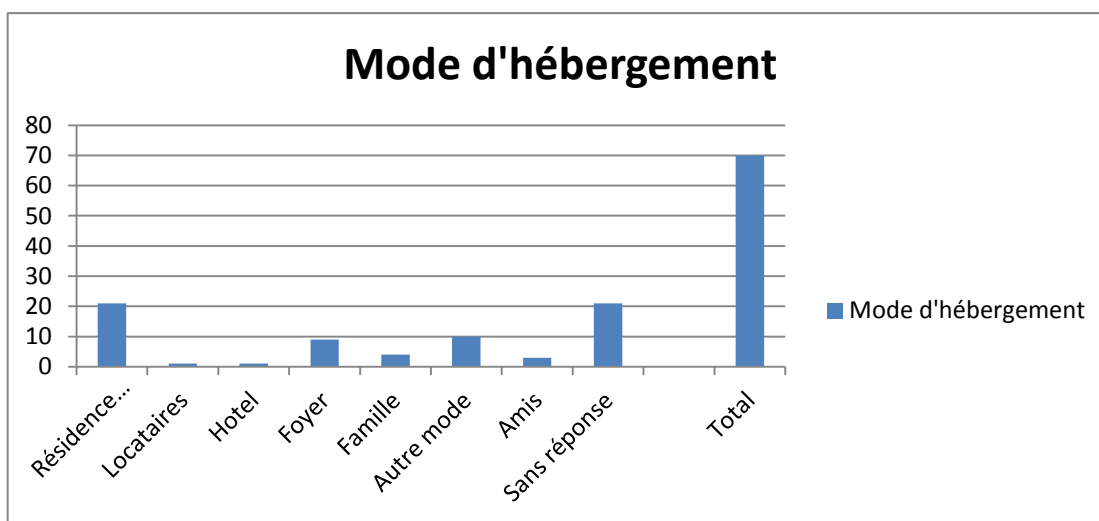
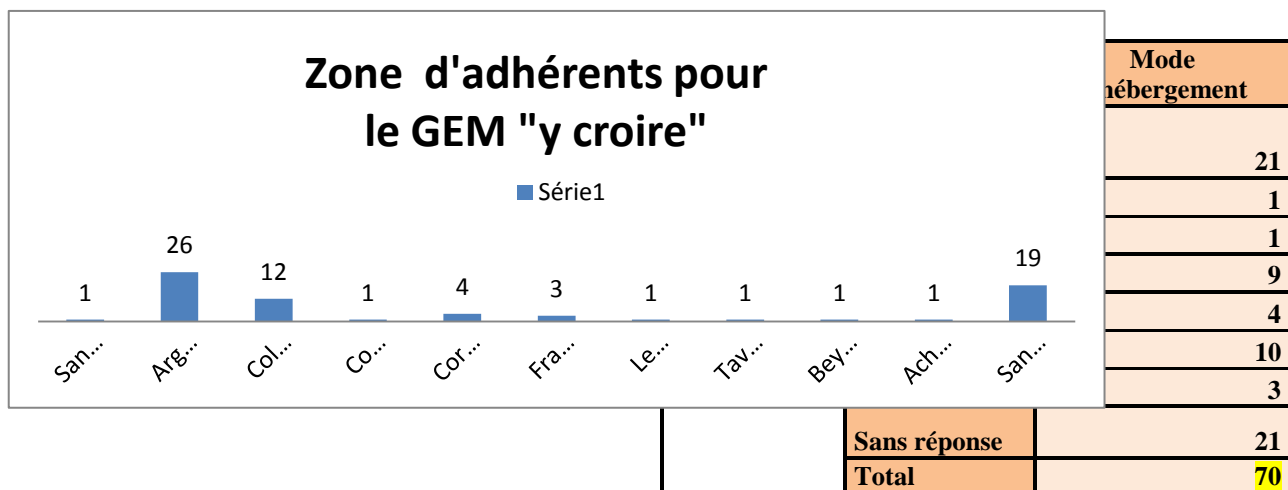
4.2 Âge moyen des participants par sexe

Age moyen des participants	hommes	Femmes
18-30 ans	7	5
31-40 ans	7	6
41-50 ans	8	6
plus de 50 ans	10	7
pas de donnés	5	9
Panel sur 48 pers	37	33



4.3 Communes d'habitations et modes d'habitation

Provenances des adhérents	Nombres
Ville desservie	
Argenteuil	26
Colombes	12
Combs la ville	1
Cormeilles en Parisis	4
Franconville	3
Sannois	1
Achères	1
Le Perreux	1
Taverny	1
Beynes	1
Sans réponse	19
Total	70



4.4 Suivi Médical

Suivi médical	Nombre d'adhérents
CMP d'Argenteuil, Cormeilles en Parisis, Colombes	19
UNAFAM	11
Ami	5
Médecin généraliste	3
GEM	21
Non renseigné	11
Total	70

5. L'équipe

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, formule des propositions si besoin est.

Les professionnels ont un rôle clef dans le GEM : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

5.1 Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur du G.E.M n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce si nécessaire et d'assurer la continuité des activités ou des projets si les adhérents, pour un temps, ne sont plus en situation de le faire. Il a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et d'Autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

La fonction d'animation :

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. Mais l'animateur est aussi une technicienne. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. . Il a la maîtrise du support qu'elle propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l'ensemble des membres du GEM il aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garante de la pérennité de la structure, les adhérents les bénévoles sont susceptibles régulièrement d'être absents fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

5.2 Le rôle des bénévoles

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

5.3 Le rôle des stagiaires

Depuis son ouverture, le « GEM Y CROIRE » a accueilli plusieurs stagiaires en formation d'éducateur spécialisé, Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale, prépa moniteur éducateur, BPJEPS. Les stagiaires participent à la vie du GEM, et animent les ateliers : « atelier photos », « relaxation » « atelier cuisine »...

Les stagiaires ont un apport très positif pour notre structure ou un seul animateur est présent. Cela permet de redonner du souffle et de dynamiser la vie au GEM.

Pour un stagiaire, découvrir une structure innovante et accompagner, de façon dynamique, les participants dans une réelle prise de responsabilité, est riche d'expérience pour enrichir sa pratique. Le seul ennui que les stagiaires posent aux adhérents est justement qu'ils doivent partir un jour. Des difficultés personnelles ou de conflits entre adhérents peuvent survenir. Les stagiaires sont soit à même de les régler et d'en prévenir le professionnel ou d'en référer directement celui-ci.

Il est d'ailleurs étayé par débriefing une analyse des situations rencontrées et ainsi améliorer la pratique sur le terrain.

5.4 Le Service civique

Le GEM accueille pour une première fois le service civique.

En effet, une équipe de 4 volontaires en service civique d'Unis-Cité intervient du 15 décembre 2015 au 30 juin 2016, en complémentarité de la salariée et des stagiaires du GEM avec pour objectif de soutenir et d'améliorer le cadre de vie des adhérents. Il s'agirait de la première année de mise en place de ce projet entre le GEM d'Argenteuil et Unis-Cité Val d'Oise.

6. Les réunions

6.1 L'intergem professionnels

Dès l'ouverture des premiers GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an) afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la

pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer. La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

6.2 L'intergém des adhérents

Les réunions des adhérents permettent d'échanger sur les modalités fonctionnelles et organisationnelles.

6.3 Les réunions d'équipe

C'est une réunion indispensable pour souder le groupe, pour créer des synergies entre les différents membres de l'équipe. Cette réunion est l'occasion de partager des idées et des opinions, de trouver des solutions aux problèmes et de prendre des décisions acceptées par tous.

6.4 L'analyse des pratiques

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l'association parrain. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'Oeuvre Falret. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ces propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animatrice ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale comme ce peut-être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animatrice et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

7. L'association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement...

Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

8. Les temps fort du GEM

- Suite à la visite de l'ad'ap (l'agenda d'accessibilité programmée), le GEM a eu pour objectif de trouver un nouveau local qui serait conforme aux respects des règles d'accessibilité. Après quelques mois de recherches, le GEM Y CROIRE a fini par trouver un local où des travaux ont été réalisés afin de pouvoir rentrer dans les normes. Le déménagement s'est réalisé avec l'aide des adhérents, des professionnelles et de bénévoles.

Le local se trouve au 13, rue Gaston Dagueneu 95100 Argenteuil.



- La journée porte ouverte et l'inauguration qui a eu lieu le 3 mai au sein du GEM Y CROIRE. Journée durant laquelle nous avons pu accueillir les partenaires mais aussi Mme Ivandekics Emilie (vice présidents du Conseil Départemental du Val d'Oise déléguée au Handicap et Mr Philippe Métézeau (Président de la commission action sociale santé, Adjoint au maire d'Argenteuil.



- Un séjour à été organisé avec le GEM de Nanterre à Granville en Normandie. 12 adhérents ont participé au séjour. Des activités tels que la visite du Mont Saint Michel, une balade en bateau sur l'île de, un restaurant et une soirée dansante... Les adhérents ont énormément apprécié le séjour en mutualisation avec Nanterre et souhaitent reconduire le projet.



« Agréable séjour, cela faisait longtemps que je n'étais pas partis en vacances et ça a été un bien fou. On a pu faire plein de choses tel que la visite du Mont Saint Michel, dîner dans un super resto... ce sont de belle choses qui resteront gravé » François

- Pour les 2 ans du GEM, nous avons organisé l'anniversaire du GEM qui a rencontré un grand succès. Cet évènement a réuni près de 60 personnes (adhérents professionnels et partenaires).



« L'un des moments fort du GEM. Il y a eu un monde fou ce jour j'étais contente que le GEM reçoive autant de personne dans les locaux. Esprit très chaleureux et agréable. Je trouve super qu'autant de personne fasse vivre le lieu. » Saba

- Le stand clinéa : toutes les années sont organisés des stands à la clinique d'Orgemont (situé près du GEM). Ces stands sont tenu par les adhérents, les professionnels et bénévoles du GEM. Ils permettent de rencontrer des futurs potentiels adhérents à qui nous pouvons expliquer le GEM mais aussi renforcer le partenariat avec ces derniers.
- Repas de Noël inter gem : comme chaque année tous les gem réunissent pour un repas en mutualisation et pour une après midi dansante. Journée festive qui permet de fêter les fêtes de fin d'année avec les adhérents qui n'en ont pas la possibilité.

Bilan de l'année 2016

Le déménagement et le changement d'horaire a permis de donner un nouvel élan au GEM. Dans l'ensemble, il y a eu de l'amélioration face à l'influence quotidienne du GEM ; Des repas conviviaux, des ateliers et diverses sorties ont été réalisés en tenant compte de la demande des adhérents.

La construction de l'association satisfait les anciens mais beaucoup de nouveaux s'investissent et font de ce lieu, leur lieu.

Les autogestions ont pu débiter quelques jours de la semaine grâce à un petit roulement d'adhérents présent au GEM.

Les thèmes abordés lors des réunions vie associative :

Sont présents lors de ces réunions la coordinatrice des 8 GEM, l'animatrice, les stagiaires et les membres du bureau et les adhérents qui souhaitent participer

Nous abordons différents thèmes tel que la participation des adhérents, l'organisation, la vie quotidienne du GEM : la relation entre personnes au GEM, de l'entretien du lieu d'accueil, des activités, sorties, projets...

Ces temps de réunions permettent de faire un point sur l'association éventuellement résoudre les difficultés rencontrées et permettent également aux adhérents à être acteur de leur propre lieu.

Perspective pour l'amélioration du GEM :

Afin d'améliorer les perspectives du GEM, les adhérents souhaitent faire plus d'activité dans la cité dans le but de se faire connaître d'avantage et d'être encore plus ciblé par différents partenaires.

Des premières idées ont été émises en réunion avec les membres du bureau.

ANNEXES

Planning du GEM

Octobre 2016	1 ^{er} Semaine	2 ^{ème} Semaine	3 ^{ème} Semaine	4 ^{ème} Semaine	5 ^{ème} Semaine	6 ^{ème} Semaine
LUNDI 11h – 18h		3 Octobre 11h30 Resto indien 15h Jeux de mimes	10 Octobre 14h Atelier décopatch	17 Octobre 14h Atelier coup de cœur 15h Café gourmand	24 Octobre GEM FERME (JOURNEE ADMINISTRATIVE)	31 Octobre GEM FERME
MARDI 11h – 18h		4 Octobre 12h Atelier cuisine 14h Blind test musical	11 Octobre 10h Repas africain au GEM du Chesnay 3€ Après midi jeux	18 Octobre 12h Atelier cuisine 14h Atelier théâtre avec Patrice	25 Octobre 14h Réunion de vie 16h Atelier écriture	
MERCREDI 14h – 18h		5 Octobre <u>Le gem ouvre à 14h</u> 14h Atelier art plastique avec Isabelle	12 Octobre <u>Le gem ouvre à 14h</u> 14h Préparation de la journée Clinéa	19 Octobre <u>Le gem ouvre à 14h</u> 14h Atelier art plastique avec Isabelle	26 Octobre <u>Le gem ouvre à 14h</u> 14h Atelier bien être	
JEUDI 11h – 18h		6 Octobre 14h Ballade à Montmartre	13 Octobre 14h Stand Clinéa Le GEM reste ouvert en autogestion	20 Octobre 12h Musée des arts forains 8€ avec le GEM de Nanterre et Versailles	27 Octobre 14h Atelier pâtisserie 16h Anniversaire du mois	
VENDREDI 11h – 17h		7 Octobre 14h Ciné débat 16h Goûté	14 Octobre 14h Karaoké Tous à vos micros	21 Octobre 14h Bowling / billard 3€	28 Octobre 14h Tournoi de tak tik au GEM du Chesnay	
SAMEDI	1 ^{er} Octobre GEM FERME	8 Octobre GEM EN AUTOGESTION	15 Octobre GEM EN AUTOGESTION	22 Octobre GEM EN AUTOGESTION	29 Octobre GEM EN AUTOGESTION	
DIMANCHE	2 Octobre GEM FERME	9 Octobre GEM FERME	16 Octobre GEM FERME	23 Octobre GEM FERME	30 Octobre GEM FERME	

Bilan sur le partenariat

Partenaire	Rencontre	Envoi mail	Contact téléphone
CMP	x	x	x
SAVS	x	x	
Cluque d'orgement	x	x	
ESAT	x	x	
CCAS	x	x	
Hôpital d'Argenteuil	x	x	x
MDPH	x	x	
UNAFAM	x	x	x
APAJH		x	
APEI		x	
HDJ	x	x	
CHU		x	
CHRS	x	x	x
AFAVO		x	
ATMF		x	
croix rouge		x	
lions clubs		x	
Secours Populaire		x	
Tremplin 95		x	x
Axe emploi		x	

Bilan des activités de l'année écoulée

Activité	Nombre de participant en moyenne	Nombre de fois ou l'activité a été proposé
Atelier écriture	5	8
Atelier cuisine	7	26
Atelier bien être	4	8
Bowling	5	8
Jeux de société	6	5
Karaoke	7	5
Blind test musical	5	4
Atelier art plastique	6	17
Atelier coup de cœur	4	5
Poto chocolat	5	3
Atelier broderie	4	2
Atelier origami	3	3
Crêpes/pancakes party	8	6
Cinéma lune club	5	9
Patinoire	4	1
Ferme de Pontoise	4	1
Café gourmand	8	9
Réunion de vie	6	6
Atelier pâtisserie	9	8
Temps administratif	3	12

2

Activité	Nombre de participant en moyenne	Nombre de fois ou l'activité a été proposée
Reunion de bureau	4	4
Atelier Tricot	5	1
Atelier théâtre	7	6
Journée Portes ouvertes	40	1
Ballade	5	3
Sortie culturelles	6	8
Sortie Inter Gem	4	5
Jeux de mimes	5	3
Atelier broderie	6	2
Pétanque	2	1
A.M et Soirée dansante	6	4
Sejour	5	1
Pic nic	7	3
Stand Clinéa	3	1
Anniversaire du GEM	60	1
Tournoi de Tak tik	30	1



Journée agréable avec le GEM de Versailles, des Mureaux et du Chesnay pour un tournoi de tak tik jeux phare des GEM.



« Je ne fête jamais mon anniversaire. Un événement qui ne me rappelle pas que des bons souvenirs. J'ai appris au GEM à le fêter car ici je me sens moi et le fait de voir autant de personne pour moi me fait du bien au cœur. J'y prends gout » Pascal